

-
 Dispositions complémentaires prises par l'entreprise (utilisation de matériaux locaux, de matériaux recyclés, recyclage, durabilité, analyse en cycle de vie, FDES, bois PEFC ou FSC à 100%...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.4 **Nuisances acoustiques**

L'entreprise a relevé les équipements suivants comme source potentielle de bruit :

-
-
-

Le volume des appareils radio est limité.

L'entreprise utilise les équipements suivants afin de limiter les nuisances sonores :

-
-
-

Les équipes seront renforcées pour réduire la durée des tâches bruyantes suivantes :.....

.....
.....
.....

Dispositions complémentaires prises par l'entreprise :

.....
.....
.....

3.5 **Autres nuisances**

3.5 **Chantier**

.1

Dispositions spécifiques prises par l'entreprise

.....
.....
.....

3.5
.2

Abords

Dispositions spécifiques prises par l'entreprise pour garder les abords propres et sécurisés :

.....
.....
.....
.....

3.5
.3

Baraquements

Dispositions spécifiques prises par l'entreprise

.....
.....
.....
.....

3.6

Limitation des pollutions dues au chantier

3.6
.1

Pollution du sol, du sous-sol et de l'eau

Le béton ne sera pas produit sur le site
 Les matériaux suivants ont été identifiés comme source potentielle de pollution et/ou nécessitent des moyens particuliers de protection lors de leur mise en œuvre (émission de gaz, déversement accidentel, compresseur,...). Pour cela les Fiches De Sécurité seront fournies par le R.E. à ELAN AMO BREEAM :

-
-

Dispositions complémentaires prises par l'entreprise.

.....
.....
.....
.....

3.6
.2

Pollution de l'air

Les engins suivants seront équipés de filtres à poussières

-
-

Les poussières et fumées occasionnées par les travaux intérieurs seront évacuées grâce à :

.....
.....
.....
.....

Dispositions complémentaires prises par l'entreprise :

.....
.....
.....
.....

3.7

Suivi des consommations d'eau, d'énergie et bilan carbone

3.7 .1	Pour l'eau <input type="checkbox"/> <u>Dispositions spécifiques prises par l'entreprise :</u>
3.7 .2	Pour l'énergie <input type="checkbox"/> L'utilisation d'énergies renouvelables a été étudiée. Les mesures suivantes ont été prises : <input type="checkbox"/> <u>Dispositions spécifiques prises par l'entreprise :</u>
3.7 .3	Pour l'impact carbone du chantier <input type="checkbox"/> <u>Dispositions spécifiques prises par l'entreprise :</u>
3.8	Formation et communication
3.8 .1	Sur le chantier <input type="checkbox"/> Le Responsable Environnement sensibilisera les ouvriers de son entreprise et des entreprises sous-traitantes. <input type="checkbox"/> <u>Dispositions spécifiques prises par l'entreprise :</u>
3.8 .2	Avec les riverains de l'opération <input type="checkbox"/> <u>Dispositions spécifiques prises par l'entreprise :</u>

Annexe 2 – Checklist A1 (MAN02)

Une inspection du chantier en présence du responsable chantier et de l'Assessor devra être réalisée et l'ensemble des points suivants inspectés. Les entreprises devront fournir des justificatifs comme précisé dans la colonne « **Preuve/ référence demandée** ».

1. Accès sécurisé et approprié			
Réf	Exigences à valider		Preuve/ référence demandée
a	Un accès approprié et sécurisé est mis en place jusqu'au chantier. Ceci incluant au minimum : - la présence d'un parking à proximité du site OU un arrêt de transport en commun dans un rayon de 500m ayant une fréquence moyenne de passage inférieure à 30 min OU un système de navette mis en place par l'entreprise amenant à un arrêt de transport en commun. - un éclairage suffisant ET protections appropriées ET des surfaces propres, uniformes, sans obstacles. - tous les accès doivent être propres et sans boue. - les échafaudages doivent être éclairés la nuit et les filets doivent être mis en place et sécurisés	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir sur site. Un rapport photographique sera rédigé permettant de justifier du critère ci-contre (cheminements, transports en commun). Autres pièces justificatives : - Plan Installation Chantier, - Livret d'accueil
b	Les accès au site sont sécurisés et adéquats. Sont exigés au minimum : - Cheminements piétons indiqués, équipés de rampes et de signalétique - Tous les risques présents sur le chantier sont prévenus à l'entrée du site	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir sur site et vérifier que la liste des risques est complète. Un rapport photographique sera rédigé permettant de justifier du critère ci-contre.
c	Les entrées et sorties du site doivent être clairement identifiées pour les visiteurs et livreurs.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir sur site. Un rapport photographique sera rédigé permettant de justifier du critère ci-contre.
d	La réception est clairement indiquée OU tous les visiteurs sont accompagnés à la réception,	<input checked="" type="checkbox"/>	Vérifier à l'arrivée sur le site les panneaux d'indication OU copie de la procédure de mise en œuvre. Un rapport photographique sera rédigé permettant de justifier du critère ci-contre (photo de l'accueil). Plan d'Installation de Chantier précisant la zone d'accueil par le logisticien.
e	La boîte aux lettres est placée dans la rue pour éviter au postier d'entrer sur le site.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir sur le site. Un rapport photographique sera rédigé permettant de justifier du critère ci-contre (photo de la boîte aux lettres).
f	Si des minorités étrangères sont présentes ou travaillent sur le site, les panneaux, notices et livrets sont édités dans les langues de ces minorités.	<input type="checkbox"/>	<i>Non visé</i>
g	Tous les panneaux de circulations sont visibles, si ceux-ci ont été cachés, les remplacer	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir sur site. Un rapport photographique sera rédigé permettant de justifier du critère ci-contre (photo des panneaux alentours).
h	Dans le cas de présence de bouchons, les livraisons peuvent être prévues dans des camions plus petits et à des horaires plus adéquats.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir les procédures mises en œuvre sur le site. Les procédures de chantier permettront de justifier du critère ci-contre.
Items validés		7 items sur 8 exigés	

2. Bon Voisinage		
Réf	Exigences à valider	Preuve/ référence demandée
a	Des courriers de présentation du chantier ont été ou vont être envoyés à tous les riverains ET l'entreprise s'engage à remercier le voisinage pour ton indulgence, au terme du chantier ET l'entreprise s'engage à envoyer des questionnaires de satisfaction	<input checked="" type="checkbox"/> Des courriers seront rédigés au début et à la fin du chantier avec un questionnaire de satisfaction aux riverains. - Copie courriers riverains début de chantier, - Copie d'une lettre type de remerciements qui sera envoyée à l'entreprise, - Copie du formulaire remarque riverains.
b	Les horaires d'ouverture du chantier et des restrictions quant au bruit sont adaptés aux alentours du site, surtout en présence de : Maison, écoles, hôpitaux, unité industrielle, nœud de transport en commun majeur, centre ville, zone commerciale.	<input checked="" type="checkbox"/> Copie des règlements et des engagements pris, ainsi que les mesures et dispositions prises. Planning diffusé par le MOE dans les CR de chantier.
c	Les clôtures du chantier sont indiquées clairement et mise en œuvre de manière sécurisée. Elles sont intégrées à l'environnement : • La couleur des clôtures a été considérée selon les caractéristiques de l'environnement • Autour du site, les piétons disposent de cheminements appropriés, sécurisés et protégés • Des panneaux de danger sont clairement indiqués pour améliorer la sécurité des piétons et des conducteurs • Les abords du site doivent être parfaitement propres et ordonnés	<input checked="" type="checkbox"/> Le conducteur de travaux doit répondre des exigences imposées par rapport aux clôtures et à leurs emplacements. Les clôtures sont-elles mise en œuvre de manière claire et sécurisée ? Sont-elles propres et en bon état ? Vérifier qu'il n'y a pas eu de plaintes concernant la mauvaise tenue du site, si il y en a eu, les plaintes doivent avoir été corrigées rapidement. Elles ne doivent également pas se reproduire. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre.
d	Il y a un livre des doléances et des preuves que celles-ci sont traitées immédiatement.	<input checked="" type="checkbox"/> Vérifier le livre des plaintes et voir la pertinence des réponses données. Tableau de consignation des plaintes sera complétée par le Responsable Environnement tout au long du chantier avec action corrective apportée en cas de plainte.
e	Les riverains sont correctement informés de l'avancement des travaux et ont accès aux informations sur les contractants (tel/Web site/mail) grâce à un affichage approprié.	<input checked="" type="checkbox"/> Vérifier sur site. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre.
f	Les lumières ne gênent pas le voisinage.	<input checked="" type="checkbox"/> Copie des documents sur les dispositions mises en œuvre, indiquant les ombrages installés. L'entreprise doit expliquer la gestion de l'éclairage et/ou expliquer les points où l'éclairage n'occasionne pas de nuisances. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre.
g	Les personnels du chantier sont encouragés à ne pas sortir du site dans leurs habits de travail. Exemple de ce qui peut être mis en place : Une cantine, pause décalée pour les différentes équipes, mises à disposition de douches et de vestiaires, de casiers, recommandation de laisser les uniformes sur site.	<input checked="" type="checkbox"/> Voir sur le site. Vérifier les procédures et règles mises en œuvre avec l'entreprise. Un rapport photographique permettra de justifier du critère.
h	Il y a une restriction concernant l'utilisation des radios (volume ou autre).	<input checked="" type="checkbox"/> Vérifier si les restrictions/interdictions sont mises en place, et comment elles sont exécutées. Le livret d'accueil devra préciser les mesures mises en place. Un rapport photographique permettra de justifier du critère (photo affichage spécifique sur le volume de la radio).
Items validés		8 items sur 8 exigés

3. Impact sur l'environnement			
Réf	Exigences à valider		Preuve/ référence demandée
a	Des restrictions ont été mises en place concernant la pollution lumineuse, les lampes sont directionnelles et non polluantes. Si un système spécifique de restrictions de la lumière a été mis en place dans la politique environnementale du chantier, le point est acquis.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir sur site. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre.
b	Des mesures de réduction des consommations énergétiques sont mises en places sur le site : - des éclairages basse consommation, - éteindre les équipements en inactivité - installer des thermostats - installer des horloges - choisir des équipements énergétiquement efficaces. Dans le cas de la présence d'une politique environnementale sur chantier spécifiant des mesures de réduction des consommations énergétiques, le point est acquis.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir sur site. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre (photo des équipements mis en place sur la base vie).
c	Une stratégie de minimisation des impacts sur site est mise en place. Cette stratégie doit prendre en compte les impacts du site d'un point de vue environnemental et voir comment les minimiser.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir la stratégie de minimisation de l'impact du site. Une stratégie de minimisation des impacts sera mise en place. Registre de suivi des consommations et de suivi des écarts du chantier.
d	Des mesures de réduction des consommations d'eau et de suivi sont mises en place. Dans le cas de la présence d'une politique environnementale visant la réduction des consommations d'eau, le point est acquis.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir les procédures mises en œuvre sur le site. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre (photo de la base vie). Registre de suivi des consommations et de suivi des écarts du chantier.
e	Des sources d'énergie alternatives ont été étudiées	<input type="checkbox"/>	<i>Non visé</i>
f	Des équipements de stockage des hydrocarbures sont mis en place.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir sur site. Vérifier que les équipements de rétention sont installés aux endroits appropriés. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre : - Photo du kit de dépollution, - Photo affichage, - Feuille d'émergence de livret d'accueil et formation chef de chantier kit de dépollution, - Extrait livret d'accueil, - Registre suivi des écarts du chantier.
g	Des puisards et systèmes de décantation sont installés en cas de ruissellement d'eaux chargées. Si une politique environnementale du chantier définit des mesures pour que le ruissellement des eaux chargées soit minimisé, ce point peut être obtenu.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir sur site. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre.
h	Les matériaux et équipements sont entreposés de façon sûre et au sec. De la place nécessaire aux nouveaux matériaux est prévu pour qu'ils soient entreposés de façon sûre, protégés des vols et des intempéries.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir sur site. S'assurer que les zones de stockage définies sont employées correctement. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre.
Items validés		7 items sur 8 exigés	

4. Un environnement agréable et sécurisé			
Réf	Critère		Preuve/ référence demandée
a	Des équipements adéquats sont mis en place sur le chantier pour les ouvriers et les visiteurs. Les dispositions suivantes sont à mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> • Toilettes séparées pour les hommes, femmes, et PMR • Douches utilisables ET zones de vestiaires • Casiers verrouillables dans les vestiaires • Zone réservée aux fumeurs 	⊘	Non visé
b	Les aménagements du site sont bien nettoyés et entretenus. Au minimum pour : <ul style="list-style-type: none"> - les alentours de la cantine, des bureaux et des bennes - les zones de repos - les zones fumeurs 	☑	Voir sur site. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre.
c	Les zones privées doivent être cachées, cela inclut au minimum : <ul style="list-style-type: none"> - les zones autour de la cantine, des bureaux, des bennes si nécessaire - les WC - les zones fumeurs 	☑	Voir sur site. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre. Plan d'Installation de Chantier.
d	Des équipements de protection individuelle sont prévus pour les visiteurs.	☑	Vérifier la procédure de l'entreprise si elle a été correctement mise en œuvre. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre.
e	Des procédures santé et sécurité sont mis en place, notamment les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Formation appropriée de toutes les équipes, y compris le personnel intérimaire, pour intégration des pratiques de santé et sécurité • Information affichée sur le chantier • Prévention de l'exposition au soleil • Tout le personnel doit être badgé (badge clipsé avec photo) • Archivage de tous les incidents (mineurs et sérieux) et de ceux évités de justesse • S'assurer qu'un nombre suffisant d'employés secouristes est présent sur le site • S'assurer qu'un nombre suffisant d'équipements de premiers soins est disponible sur le site 	☑	Vérifier les procédures de l'entreprise et si elles ont été correctement mises en œuvre. Vérifier le livret contenant les procédures en cas d'incident, en particulier pour les événements mineurs. Vérifier la liste des secouristes du travail et leur formation (qui doit dater de moins de 3 ans). Vérifier que chaque secouriste doit avoir une trousse de secours basique, et doit avoir accès à plus d'équipement de secours si nécessaire. Des 1/4h sécurité seront organisés avec compte-rendus à l'appui. CR des 1/4h sécurité. Un rapport photographique sera rédigé permettant de justifier des critères ci-contre.
f	il y a des indications quant au poste de police le plus proche et la caserne de pompiers la plus proche dans : <ul style="list-style-type: none"> - la réception - la cantine - les bureaux généraux. 	☑	Vérifier que le personnel d'encadrement et les employés puissent voir cette information dans les emplacements stratégiques. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre.
g	Une inspection SPS a été effectuée par une personne qualifiée	☑	Des visites régulières du SPS seront organisées avec compte-rendu à l'appui. CR des rapports SPS.
h	Les issues de secours et les procédures d'évacuation doivent être bien identifiées, et un exercice d'alerte doit être effectué.	☑	Voir sur site. Copie d'une preuve écrite de la procédure d'évacuation en cas d'incendie. Preuve écrite qu'un essai d'évacuation a été réalisé (feuille d'émargement – rappel dans CR EXE MOE) et point de rassemblement à définir. Un rapport photographique permettra de justifier du critère ci-contre (photo du point de rassemblement et des affichages de procédures).
Items validés		7 items sur 8 exigés	

Annexe 3 – Checklist MAN 03

Une inspection du chantier en présence du responsable chantier et de l'Assessor devra être réalisée et l'ensemble des points suivants inspectés. Les entreprises devront fournir des justificatifs comme précisé dans la colonne « **Preuve/ référence demandée** ».

1. Suivi, report et définition d'objectifs quant au CO2 provenant de la consommation d'énergie sur chantier		
Exigence de conformité	cocher	Preuve/ référence demandée
Des relevés mensuelles des consommations énergétiques ont été/seront effectués et affichés sur site	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Registre des consommations mensuel.</p> <p>Un tableau de bord sera complété et transmis mensuellement à l'AMO Environnement permettant de justifier du critère ci-contre.</p> <p>Un rapport photographique sera réalisé permettant de justifier de l'affichage sur le site des courbes de consommation d'énergie.</p>
Des niveaux* d'objectif appropriés concernant la consommation énergétique sont mis en place et affichés (ces cibles peuvent être annuelles, mensuelles ou à l'échelle du projet). Ces objectifs seront basés sur les consommations de projets précédents et seront révisés à chaque étape de la construction.	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Registre des consommations mensuel.</p> <p>Un tableau de bord sera complété et transmis mensuellement à l'AMO Environnement permettant de justifier du critère ci-contre.</p> <p>Un rapport photographique sera réalisé permettant de justifier de l'affichage sur le site des courbes de consommation d'énergie.</p>
Au minimum la surveillance inclura la relève des compteurs ainsi que la création d'analyses graphiques affichées dans les bureaux ainsi que la comparaison avec les objectifs.	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Registre des consommations mensuel.</p> <p>Un tableau de bord sera complété et transmis mensuellement à l'AMO Environnement permettant de justifier du critère ci-contre.</p> <p>Un rapport photographique sera réalisé permettant de justifier de l'affichage sur le site des courbes de consommation d'énergie.</p>
Un responsable de la surveillance et de la collecte des données sera nommé par l'équipe projet.	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>CR chantier et livret d'accueil mentionnant la personne responsable du suivi environnemental.</p> <p>Le Responsable Environnement sera responsable du suivi mensuel des consommations d'énergie du chantier.</p>
<p>Notes</p> <p>* les cibles pour les performances énergétiques seront basée sur "Constructing Excellence Environmental KPI benchmarks". Ces documents ne spécifient pas de cible chiffrée mais facilitent leur création. Breeam ne nécessite pas d'atteindre les objectifs mais encourage le processus de surveillance et de vérification face à des objectifs.</p>		
2. Suivi, report et définition d'objectifs d'émissions CO2 pour le transport commercial et jusqu'au chantier		
Exigence de conformité	cocher	Preuve/ référence demandée
Un système d'enregistrement et de surveillance des livraisons doit être mis en place sur site. Il doit noter: - le nombre de livraison - les modes de transport - la distance parcourue par chaque livraison	<input type="checkbox"/>	
Un responsable de la surveillance et de la collecte des données sera nommé par l'équipe projet.	<input type="checkbox"/>	

Notes

- quand la livraison est spécifique au site, le trajet aller retour doit être pris en compte.
- quand la livraison fait partie d'un parcours, la distance prise en compte est celle jusqu'au site puis jusqu'à la prochaine livraison
- ces informations peuvent ensuite être utilisées pour calculer un poids total de CO2 pour le projet, Breeam ne nécessite pas ce chiffre en CO2 mais juste la disponibilité des informations pour les équipes de gestion pour établir un suivi et prendre de futures décisions.

3. Suivre, reporter et prévoir des objectifs pour la consommation d'eau due aux activités du chantier

Exigence de conformité	cocher	Preuve/ référence demandée
Les consommations mensuelles vont être relevées et affichées sur site	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Registre des consommations d'eau mensuel.</p> <p>Un tableau de bord sera complété et transmis mensuellement à l'AMO Environnement permettant de justifier du critère ci-contre.</p> <p>Un rapport photographique sera réalisé permettant de justifier de l'affichage sur le site des courbes de consommation d'eau.</p>
Des objectifs raisonnables vont/ont été mis en place pour la consommation d'eau. Ces objectifs seront basés sur la consommation de projet précédent et seront séparés pour chaque phase de travaux.	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des objectifs de consommations d'eau seront précisés dans le PAE.</p> <p>Registre de suivi des consommations d'eau mensuel. Un tableau de bord sera complété et transmis mensuellement à l'AMO Environnement permettant de justifier du critère ci-contre.</p> <p>Un rapport photographique sera réalisé permettant de justifier de l'affichage sur le site des courbes de consommation d'eau.</p>
Au minimum la surveillance inclura le relevé des compteurs ainsi que la création d'analyses graphiques affichées dans les bureaux ainsi que la comparaison avec les objectifs.	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Registre suivi des consommations d'eau mensuel.</p> <p>Un tableau de bord sera complété et transmis mensuellement à l'AMO Environnement permettant de justifier du critère ci-contre.</p> <p>Un rapport photographique sera réalisé permettant de justifier de l'affichage sur le site des courbes de consommation d'eau.</p>
Un responsable de la surveillance et de la collecte des données sera nommé par l'équipe projet.	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>CR chantier et livret d'accueil mentionnant la personne responsable du suivi environnemental.</p> <p>Le Responsable Environnement sera responsable du suivi mensuel des consommations d'eau du chantier.</p>

Notes

* les cibles pour les performances seront basées sur "Constructing Excellence Environmental KPI benchmarks. Ces documents ne spécifient pas de cible chiffrée mais facilitent leur création.
www.constructionexcellence.org.uk/zones/kpizone/default/jsp
 Breeam ne nécessite pas d'atteindre les objectifs mais encourage le processus de suivi et de vérification des objectifs.

4. 100% du bois utilisé sur le chantier doit être réutilisé, récupéré ou de provenance responsable.

Exigence de conformité	cocher	Preuve/ référence demandée
100% du bois utilisé durant la construction (y compris les constructions provisoires...) doit être certifié PEFC, FSC, CSA, SFI ou autre (à justifier).	<input checked="" type="checkbox"/>	Justificatif sur le bois à fournir
En plus 100% du bois de construction doit être de provenance légale.	<input checked="" type="checkbox"/>	Justificatif sur le bois à fournir

Notes

- la réutilisation de bois d'un autre site peut être prise en compte mais les banches réutilisables ne conviennent que si elles respectent le critère précédent. Ce crédit peut être atteint si tout le bois vient de récupération.

5. Politique de l'entreprise et bonnes pratiques pour la réduction des pollutions.

Exigence de conformité	cocher	Preuve/ référence demandée
L'entreprise principale est certifiée ISO 14001 (ou équivalent). Son SME (Système de Management Environnemental) doit être certifié par un tiers.	⊘	Certificat ISO 14 001 à fournir.
Le chantier adoptera/a adopté les procédures de réduction des poussières et pollutions de l'air, des eaux et des sols.	☑	Respect de la checklist MAN 03 – table 7 ci-dessous

Annexe 4 – Table 7 dispositions pour réduction pollutions air, eau, sols

Section	Action	Effectué (O/N)	
Bruit et vibrations	Intention : Minimiser l'impact du bruit et des vibrations dans la communauté locale.		
A	Prévoir les activités les plus bruyantes aux moments causant le moins de dérangement pour la communauté locale.	<input checked="" type="checkbox"/>	Planning des activités bruyantes Mesures acoustique avec sonomètre PAE complété par les entreprises avec justification des dispositions prévues pour minimiser l'impact du bruit et des vibrations
B	Utiliser des dispositifs de contrôle du bruit, par exemple pour les bruits ponctuels.	<input checked="" type="checkbox"/>	
C	Barrières ou écrans anti-souffle en cas d'usage de chocs ou d'explosifs.	<input checked="" type="checkbox"/>	
D	Éviter ou minimiser le transport traversant l'espace de la communauté locale.	<input checked="" type="checkbox"/>	
Qualité de l'air	Intention : éviter les poussières et autres pollutions de l'air sur le chantier et dans la communauté locale.		
A	Minimiser la poussière due aux matériaux en les couvrant, en les stockant, en pratiquant le contrôle des équipements et en augmentant l'humidité.	<input checked="" type="checkbox"/>	Photos sur site bennes bâchées Livret d'accueil 1/4h sécurité environnement PAE complété par les entreprises avec justification des dispositions mise en place pour limiter les poussières et pollutions de l'air
B	Minimiser la poussière due aux mouvements de véhicules en pulvérisant de l'eau si nécessaire.	<input checked="" type="checkbox"/>	
C	Ne pas brûler de matériaux sur site.	<input checked="" type="checkbox"/>	
Gestion du ruissellement d'eau	Intention : prévenir la pollution de l'eau due aux activités du chantier.		
A	Préparer un plan de drainage et marquer les bouches d'égout/ points d'entrée de l'eau pour souligner les zones à risque. Note : ce plan peut changer au fil de l'avancée des travaux.	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan de drainage identifiant les bouches d'égout/points d'entrée de l'eau pour souligner les zones à risque. PAE complété par les entreprises avec justification des dispositions mise en place pour prévenir la pollution de l'eau due aux activités du chantier.
B	Si possible/approprié, prévoir les travaux pour éviter les périodes de fortes précipitations (donc pendant la saison sèche) et modifier les activités en cas de précipitations extrêmes ou de vent violent.	<input checked="" type="checkbox"/>	
C	Délimiter et minimiser la longueur et l'inclinaison des pentes.	<input checked="" type="checkbox"/>	
D	Pailler pour stabiliser les zones exposées et/ou servir de revêtement dans les sillons ou pentes escarpés, avec une natte de jute par ex.	<input checked="" type="checkbox"/>	
E	Replanter les zones rapidement.	<input checked="" type="checkbox"/>	